



**Demande de reconduction d'hébergement d'un site web ou blog d'école
sur le serveur académique**

IMPORTANT :

En cas de changement de directeur(trice), le directeur de la publication devra remplir ce formulaire, en conserver un exemplaire et en retourner un à la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale.

Dans le cas contraire, le site Web sera fermé par l'hébergeur (le rectorat) sur la demande du DASEN.

Je soussigné(e)
directeur(trice) nouvellement nommé(e) de l'école
.....

certifie avoir pris connaissance du contrat d'hébergement du site Web de l'école sur le serveur académique et en accepte tous les termes notamment ceux liés à la désignation du directeur de publication et du responsable de rédaction.

Fait en deux exemplaires, à le

Le directeur (la directrice) d'école

Visa de l'IEN